

N° 69 – 26 mars 2019

PRESTATION RUMILUZ TRAVAIL A FACON CAMPAGNE 2019

Comme les années précédentes nous vous proposons de bénéficier du service **Rumiluz travail à façon**. Nous avons décidé de reconduire ce service sur 2019 et vous rappelons ci-dessous les conditions d'accès à ce service :

CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE

- Adhérents éleveurs, et pour une utilisation du produit dans leurs propres élevages,
- Pas de commercialisation,
- Un usage détourné de ce dispositif entraînerait une interdiction définitive d'accès au service.

PROCESSUS

- L'adhérent réserve une quantité de produit en début de campagne,
- Les enlèvements pourront se faire sur les sites de Recy, St Rémy/Bussy, Pontfaverger et Pauvres,
- L'ensemble de la réservation de Rumiluz TAF sera enlevé de juin à août 2019,
- La prestation Rumiluz TAF sera facturée au prix de 100 €/t de Rumiluz, dès l'enlèvement, échéance 30 septembre 2019,
- A chaque règlement des apports seront déduits les tonnages de MS correspondant à l'enlèvement (Tonnage MS = Tonnage Rumiluz – 10 % d'eau).

Nos chefs de plaine sont à votre disposition pour de plus amples renseignements.

luzeal **Siège administratif** : 30 route de Rethel - 08310 PAUVRES
Tél : 03 24 71 51 00 - **Email** : contact@luzeal.fr - **www.luzeal.fr**